

Question présentée par le député :

M. Roger Deneys

Date de dépôt : 19 février 2015

Question écrite urgente

Chantier du CEVA à Lancy-Pont-Rouge : pourquoi aucune mesure n'est-elle prise pour assurer la sécurité et la facilité des déplacements des piétons et cyclistes ?

Le chantier du CEVA à Lancy-Pont-Rouge a aujourd'hui pris une ampleur plus conséquente, en particulier en termes d'impact sur les voiries.

Ainsi, aux abords immédiats des Ports Francs, de la gare de Lancy-Pont-Rouge, de la poste et du passage de la route du Grand-Lancy sous les voies CFF, les piétons et cyclistes sont subitement privés de trottoirs et pistes cyclables, tant en direction de la ville de Genève que de Lancy, sans qu'aucune mesure de substitution sérieuse ne soit prise afin de garantir la sécurité et la facilité de leurs déplacements.

Pourtant, dans le même temps, les automobilistes peuvent, eux, toujours effectuer leurs déplacements sur l'ensemble des voies de circulation qui leur sont dévolues...

Alors que Genève croule déjà sous un trafic automobile excessif, ce choix a de quoi surprendre : pourquoi les déplacements des piétons et des cyclistes, non polluants, sont-ils rendus plus dangereux (par la suppression des trottoirs et des pistes cyclables) et plus compliqués (pas une signalisation lacunaire et même dangereuse) alors qu'il n'est demandé aucun effort particulier aux automobilistes qui empruntent ce secteur ?

Avant qu'un accident ne survienne et qu'un piéton ou un cycliste ne soit victime de la gestion particulièrement lacunaire de ce chantier en termes de sécurité, le Conseil d'Etat peut-il nous expliquer pour quelles raisons il n'a pas pris des mesures permettant de maintenir un passage sécurisé des piétons et cyclistes, et même sous forme d'un aménagement bidirectionnel sécurisé d'un seul côté de la route, le long de la route du Grand-Lancy et en particulier dans le passage sous les voies CFF ?